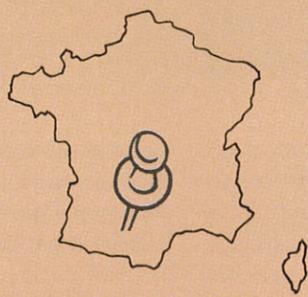




habitat
groupé
reportage



RAMONVILLE-
SAINT-AGNE



Texte et photos
Carole Testa (sauf
mention contraire)

Plonger dans l'Ouvert du Canal

À RAMONVILLE-SAINT-AGNE, à côté de Toulouse, l'habitat groupé L'Ouvert du Canal conjugue une surface minime avec une grande solidarité entre voisins et une grande attention portée aux enfants.

Sous l'œil amusé de sa voisine Yveline, Roland lance un concours de grimaces avec Tidiane, 3 ans. Tous les trois habitent dans de petits appartements situés dans la même bâtisse, au sein de l'habitat groupé L'Ouvert du Canal. En attendant le retour de son père Mathieu, Tidiane passe d'une porte à l'autre et joue chez différents voisins. Lorsque Mathieu revient, Yveline les invite tous à déguster un jus de pommes bio artisanal.

Les valeurs de solidarité et d'écologie sont à l'origine de ce collectif. Roland Bréfel et Yveline Pinvidic sont des membres actifs de l'association Caracole, créée en 2003 pour la protection de l'environnement et la rencontre avec d'autres peuples. Cette association est hébergée à la Maison de l'économie solidaire de Ramonville, où les habitants de



« Les valeurs de solidarité et d'écologie sont à l'origine de ce collectif intergénérationnel. »



L'Ouvert du Canal participe à des fêtes, vide-greniers, foire aux vélos et ont même accès à un jardin partagé. En parallèle, l'habitat groupé est aujourd'hui un lieu de distribution de paniers des Amap (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) et d'autres produits bio issus de circuits courts initiés par Caracole, de la laine et viande d'agneau au poisson, en passant par la bière.

De l'idée aux projets avortés, puis au contrat signé

En 2004, Roland lance l'idée d'un habitat groupé. Après plusieurs visites d'éco-quartiers et quelques projets avortés, le groupe se constitue en SCIA (société civile immobilière d'attribution). Juste à côté du hameau Mange-Pommes, construit trente ans plus tôt, et d'un lotissement classique, les porteurs du projet ont trouvé un petit terrain en longueur. « *Le propriétaire, un voisin, nous a fait confiance, témoigne Roland. Il nous a permis de couper des arbres avant l'achat. Un tronc de peuplier a été utilisé comme arêtier dans la salle commune, les autres ont été répartis entre les habitations.* » Huit familles signent en 2011 et mènent le projet en auto-promotion (sans promoteur immobilier).

« *Notre architecte a dessiné les appartements selon les vœux de chaque famille, raconte Yveline, et aucun est identique à un autre !* » Par contre, ils ont en commun la sobriété : petites surfaces, techniques économes (parpaing de ciment remplis de terre pour les murs de refend), bois de récupération (coupés sur le terrain par une scierie mobile).

L'ensemble se découpe en deux bâtisses formant un L : la première constitue les parties communes (garage à vélos, garde-manger, buanderie, atelier, salle festive et de réunion, chambre d'amis) qui donnent sur la cour et accueillent tout le quartier. C'est là qu'ont lieu les distributions des paniers et autres rencontres festives. La deuxième bâtisse constitue les appartements : quatre simplex avec un escalier commun et quatre duplex, qui tous bénéficient de vastes balcons ou terrasses au sud donnant sur le jardin ombragé.

Chantier groupé pour habitat groupé

À partir de février 2012, le gros œuvre des habitations est réalisé par des entreprises. L'année suivante, chacun peut choisir de réaliser les finitions soi-même ou de les confier à des artisans. Par exemple, Roland y consacre un an, seul et parfois accompagné de deux amis. Dans tous les appartements, les enduits intérieurs sont menés en chantiers participatifs. Fatigués, les habitants confient finalement les enduits de finition à deux jeunes qui ont su tirer parti de cette expérience pour s'installer ensuite à leur compte. Par contre, les espaces communs sont entièrement construits par les habitants eux-mêmes et par des volontaires issus de leurs réseaux amicaux et militants. Certains viennent de Bretagne ou du Pays basque, désireux d'apprendre la technique de l'ossature bois et de découvrir l'habitat partagé. Pendant les mois d'août 2012 et 2013, en l'absence des entreprises, une trentaine de béné- ...

Architecture
bioclimatique
oblige, tous les
appartements
ont des baies
vitrées bien
orientées au sud.



Les habitants ont profité d'un achat groupé pour s'équiper en poêles à bûches ou à granulés.



voles par jour s'activent sur le chantier ou pour la logistique. Roland, charpentier de métier, a préparé les travaux en amont avec un petit groupe. « Au début, j'étais le référent technique, puis chacun est devenu autonome. Il n'y avait aucune exigence de productivité : chacun faisait ce qu'il ou elle pouvait, dans une atmosphère joyeuse. » Pour preuve, le travail ne commence pas sans un atelier massage animé par Michèle, une habitante kinésithérapeute. À la pause

66 On était à la limite du burn-out. Mais aujourd'hui, quel bonheur de vivre ensemble !

matinale, des fruits et du café sont servis par quelques volontaires, dont Yveline, qui souligne la solidarité indispensable de leurs voisins du hameau Mange-Pommes : « Nous avons mangé chez eux tous les jours, sans compter les fêtes qu'on organisait deux soirs par semaine ! » Dans la salle commune, c'est l'association toulousaine 2bouts (sensibilisation et formation à l'écoconstruction) qui dirige le chantier de formation pour construire un poêle de masse, en 2014. Aujourd'hui, les chantiers participatifs continuent un

L'architecte Marie-Christine Couthenx a dessiné des appartements tous uniques, adaptés aux vœux de chaque famille. Ici, le plan du rez-de-chaussée.

week-end par mois, avec une réunion le dimanche matin. Il faut encore aménager une cuisine attenante à la salle commune ! Mais Yveline reconnaît qu'il y a moins de participants et qu'il faudrait peut-être préciser le programme de travail pour susciter un plus grand engagement. Bois, terre, chauffage écologique, récupération d'eau de pluie, bioclimatisme... Résultat : L'Ouvert du Canal est le premier habitat partagé à avoir participé et à être lauréat en 2012 de l'appel à projet « Bâtiment économe » lancé par l'Ademe et la Région Midi-Pyrénées (aujourd'hui Occitanie). Pendant deux ans, dans trois appartements, l'Ademe a opéré un suivi énergétique (consommation d'eau chaude et froide, de bûches et de granulés, suivi de l'hygrométrie et des températures intérieures, répartition de la consommation électrique). La subvention de 120 000 € attribuée au lauréat servira en partie à acheter un élévateur électrique desservant les deux simplex de l'étage, en prévision du vieillissement des habitants.

La médiation, pour les enfants aussi

« À la fin du chantier, entre les travaux et les réunions, on était à la limite du burn-out, se souvient Yveline. Mais aujourd'hui, quel bonheur de vivre tous ensemble ! » Ce bonheur n'est pas dû au hasard. Le groupe a mis en place une gouvernance fondée sur la sociocratie, avec des décisions

prises au consensus (tout le monde est d'accord), ou à défaut au consentement (personne ne s'oppose). En prévention, le groupe a aussi choisi d'être accompagné par un médiateur en communication non violente (CNV). En outre, les habitants viennent de décider d'offrir cet apprentissage de la CNV aux enfants. Ainsi, en parallèle au groupe d'adultes accompagné par un médiateur, une autre médiatrice aide les enfants à résoudre leurs difficultés relationnelles à travers des jeux et des mises en scène. Ce double suivi est financé par une subvention de la Fondation de France destinée à l'aide à la décision. La place des enfants dans l'habitat participatif devient une véritable préoccupation, au point que Alter-Habitat Midi-Pyrénées (association régionale pour la promotion et le développement de l'habitat participatif) y a consacré une rencontre le 25 septembre dernier, justement dans la salle commune de L'Ouvert du Canal. « Le bien-être des enfants est essentiel pour nous tous, affirme Roland, puisque nous avons choisi la mixité intergénérationnelle justement pour ne pas devenir vieux tous en même temps, pour transmettre nos savoirs et nos valeurs, pour le plaisir de participer collectivement à la vie des enfants... »

Sur les murs des appartements, la terre crue a la part belle.



Version numérique enrichie sur lamaison-ecologique.com

CONTACTS P. 82

LE PROJET EN DÉTAILS

Travaux de **février 2012**
à **août 2013**

Surface habitable
900 m²

- **Terrain** : 1921 m² dont le chemin d'accès
- **Taille des logements** : de 70 m² pour les simplex (personnes seules ou en couple) à 115 m² pour les duplex (familles)
- **Habitants** : 8 foyers, soit 10 adultes et 13 enfants (de 18 mois à 18 ans)
- **Maîtrise d'ouvrage** : SCIA Habitat Groupé du Canal
- **Maîtrise d'œuvre** : architecte Marie-Christine Couthenx
- **Bâtiment** respectant la RT2012
- **Fondations** : pieux béton et poutrelles béton
- **Murs séparant les appartements et murs nord** : parpaings enduits de terre crue (5 cm d'enduits de chaque côté)
Autres murs : ossature bois avec finition enduits (terre et pâte à papier, terre-sable-paille), parement Fermacell® ou placoplâtre avec peintures écologiques
- **Isolation** : laine de bois, 30 cm en toiture et 22 cm en murs
- **Principes bioclimatiques** : baies vitrées au sud, murs en briques de terre crue derrière les poêles à bois
- **Chauffage bois** : 2 poêles à bûches et 6 poêles à granulés ; achat mutualisé des poêles Rika modèle Como (7 kW) et des granulés (environ 30 sacs par foyer et par an, soit moins de 200 €)
- **Eau chaude** : chauffe-eau solaire collectif pour les simplex et chauffe-eau thermodynamique pour les duplex
- **Récupération collective** de l'eau de pluie des toitures, utilisée pour le jardinage, grâce à un puisard de 6 m³ avec une pompe immergée